

Conseil d'Ecole du 1^{er} trimestre 2024/2025

Jeudi 07 novembre 2024

Membres présents :

Directeur de l'école : Olivier GUILLOCHAIN

Secrétaire de Direction : Catherine BORNE

Enseignants :

PS : DUVAL Lisa

MS : GRANNEC Myriam, MULLIEZ Cyril

GS : DUFAU Lydia

CP : OSMAN Cécile, DUPLAND Corine

CE1 : BRILLANT Olivier, DE NARDI Catherine

CE2 : ESBEN BIYI Isabelle

CM1 : CIVEL Claude, BENNANI Farah

CM2 : LORTHIOIS Alexandra

Professeurs d'arabe : KIHEL Laila, BOUHLAL Said, AIT CHRIF Ali

Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole :

PEEP: Mmes BAGHDADI Soukaina, IBORK Ouiam, ISMAILI ALAOUI Fatima, DIRAR Karima, ATTAF Rania, ATTIA Sabrine et TAYA DIOURI Saoussane

APEEF: Mmes SBIYAA Kaoutar et EL KADIRI Houda

UCPE : Mmes ARRAS Sonia, PONSONNET Marion, SRAIRI Asmaa et BENABED Souhila

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : DEVILARD Didier

Madame la Secrétaire Générale du Lycée Lyautey : ROBBY MENARDI Laurence

Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale : LESIEUR Bénédicte

Monsieur le Consul Général de France : TESTOT Christian

Ordre du jour :

- 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CE DU 3EME TRIMESTRE 2023/2024**
- 2. ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE**
- 3. BILAN DE LA RENTREE, STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2024/2025**
- 4. DISPOSITIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES**
- 5. PRESENTATION DES PROJETS D'ACTION DES APE POUR 2024/2025**
- 6. SÉCURITÉ, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS**
- 7. TEMPS PERISCOLAIRES ET APE**
- 8. QUESTIONS DIVERSES**

La séance est ouverte à 17H35

L'assemblée se recueille tout d'abord pour feu Mme LAHLOU et adresse ses pensées profondes pour M.LEMDEWAR, Kenza et Maria.

Le Directeur ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux enseignants de l'école et aux nouveaux membres du Conseil d'Ecole. Félicitations à tous les parents élus.

Les élections ont connu cette année un taux de participation de 47,31% contre 46,62%

Les quinze sièges sont répartis de la façon suivante : 8 pour la PEEP, 4 pour l'UCPE et 3 pour l'APEEF.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3EME TRIMESTRE 2023/2024

Le compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Contre : 0

Abstention : 0

La modification du règlement intérieur avait été faite et approuvée lors du dernier conseil d'école de l'année 2023/2024 car celui-ci apparaît dans le cahier de liaison de l'enfant et devait être corrigé.

2. ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

2.1. Composition du conseil d'école

► Membres siégeant avec droit de vote

- Le Directeur, président du Conseil,
- 15 enseignants de l'école dont au moins un par niveau d'enseignement,
- Un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école, choisi par le conseil des maîtres,
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

► Membres siégeant avec voix consultative

- Le chef du pôle régional Casablanca-Mohammedia
- Le secrétaire général,
- L'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Rabat.

► Des représentants des autres personnels (voix consultative)

► Réunion une fois par trimestre ou à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

2.2. Attributions du conseil d'école

- Adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur de l'école.
- Consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques ;
- L’organisation du temps scolaire et du calendrier ;
- Le projet d’école sur proposition du conseil des maîtres ;
- Les actions particulières permettant d’assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l’école et une bonne adaptation à son environnement ;
- Les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap en prenant en compte les contraintes locales ;
- Les projets et l’organisation des classes de découverte ;
- Les questions relatives à l’hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- Les questions relatives à l’accueil, à l’information des parents d’élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

2.3. Règlement du conseil d’école

1. Respect des **principes de laïcité** et de **pluralisme** propres à l’école publique.
2. Devoir de **tolérance** et de **respect** d’autrui dans sa personnalité et ses convictions
3. Garanties de **protection contre toute agression morale** et le devoir qui en découle pour chacun, de n'user daucune violence verbale (et à plus forte raison physique).
4. Obligation pour chaque membre du Conseil d’Ecole de participer à toutes les activités du Conseil d’Ecole et d’accomplir éventuellement les tâches qui en découlent.
5. Les **votes**, quand ils seront décidés, se feront à la **majorité simple**. En cas de partage des voix, **celle du Président est prépondérante**.
6. Le Conseil d’Ecole se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur de l’école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.
7. **L’ordre du jour** est adressé par le directeur au moins **10 jours francs** avant la date des réunions. Ce délai peut être réduit à 3 jours en cas d’urgence.
- 8 A l’initiative de chacun de ses membres **toute question** relevant de la compétence du Conseil d’Ecole sera inscrite en point d’ordre du jour ou en question diverse et doit être proposée au Président, **au moins 5 jours avant la date prévue de la réunion**.
9. En début de séance, toute modification de l’ordre du jour sera arrêtée par le Conseil d’Ecole à l’unanimité des membres présents.
10. 6 heures annuelles sont affectées à la tenue des conseils d’école obligatoires.
11. Pour tous les conseils d’école de l’année la **secrétaire de séance** est Mme Borne, assistante du Directeur. Les trois associations seront associées à la rédaction du procès-verbal pour chacun des conseils d’école.

Le règlement du conseil d’école est adopté à l’unanimité

3. BILAN DE LA RENTREE, STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2024/2025

3.1. BILAN DE LA RENTREE

Préambule

Quelques mots en tant que directeur, dédiés à quelques observations, réflexions et analyses.

Rappel de quelques éléments « fil conducteur » présentés en réunion de rentrée :

- *Tous les partenaires travaillent ensemble au bénéfice des élèves, de leurs apprentissages et de leur bien-être.*
- *Prérogatives de chacun :*
 - *Enseignants : apprentissages et fondamentaux de l'école primaire (maternelle et élémentaire).*
 - *Personnels : entretien et accueil du public.*
 - *APE : lien famille école, gestion des temps périscolaires*
- *Il est donc primordial de communiquer autant que possible, rapidement, et en faisant prévaloir notre objectif commun.*
- *Cette communication s'établie dans le respect des prérogatives des uns et des autres sans que chacun outrepasse son rôle.*
- *La nécessité de prise d'informations au préalable avant tout jugement représente donc LE pilier de cette communication.*

J'ai insisté sur cette nécessité de communication auprès de l'équipe qui est investie, soucieuse d'accomplir sa mission du mieux possible et qui me semble tournée vers un dialogue constructif. De nombreux échanges ont déjà eu lieu avec les familles au cours de cette 1^{ère} période.

J'insiste à nouveau aujourd'hui sur ce sujet primordial, à l'adresse des parents et des représentants de parents, comme je l'ai fait lors des réunions de rentrée.

Hormis de rares situations de tensions rapidement considérées et traitées, liées à l'inquiétude et à la mise en place de la nouvelle année, les relations stables semblent installées et il convient de rester vigilants toutes et tous pour qu'elles le demeurent.

La relation engagée avec les associations de parents est marquée par un dialogue régulier et nourri, que j'apprécie.

Je veux remercier chaleureusement nos trois assistantes Catherine BORNE, Audrey GOUVENAUD et Kenza LAKCHIRI pour leur action notamment pour la mise en place de cette nouvelle année.

Bilan

La rentrée échelonnée et l'accueil spécifique qui est fait pour les classes de maternelle ont permis de fluidifier la rentrée, les élèves sont à l'aise dans leur classe et dans l'école. De nombreux repères sont mis en place.

- Les classes de PS ont bénéficié du soutien de deux ASEM supplémentaires pendant tout le mois de septembre ce qui a permis une rentrée plus sereine
- Divers projets ont été lancés très rapidement
- Pas de difficultés particulières à déplorer, quelques ajustements nécessaires en début d'année et traités avec dialogue et concertation.

Certains points ont cependant nécessité une adaptation/réadaptation et certaines perturbations :

Répartition des classes de maternelle sur deux sites

- Les 4 classes de GS sont dans la partie cycle 2 ce qui implique des trajets au moment des récréations et de la sortie.
- La constitution des groupes de récréation en maternelle a été modifiée cette année, les classes de PS et MS se retrouvent en récréation de 9 h 45 à 10 h 15 et les 4 classes de GS ensemble de 10 h 15 à 10 h 45.
- L'organisation de l'enseignement de la langue arabe représente également une contrainte logistique. Deux enseignants en langue arabe travaillent en co-intervention au sein d'une seule classe de façon à permettre à tous les élèves d'être actif à l'oral et prendre confiance.

L'utilisation des bâtiments :

La cantine : les tentes sont peu adaptées et la chaleur y a été conséquente en septembre.

La réflexion autour du projet de réhabilitation de l'école débutée par l'étude de programmation et les études structurelles déjà réalisées durant l'année 2021/2022 est désormais achevée.

Ce projet est inscrit au SPSI de l'AEEF pour validation dans les semaines ou mois à venir.

3.2. PERSONNELS ARRIVANTS

Peu de changement au sein de l'équipe ce qui montre une certaine stabilité à l'image des écoles du pôle de Casablanca.

► Enseignants :

- Mme Gaëtane LARNICOL (GS A)
- Mme Sabrina MOUSLIH (GS B)
- Mme Cécile LUX (CPA)
- Mme Caroline BELLIARD (CM2A)
- Mme Bouchra MOUKTASSIB (Enseignante en langue arabe)
- Mme Saadia ELMADI (Enseignante en langue arabe)
- Mme Raja OUMERRI (Enseignante en langue arabe)

► Décharge syndicale et complément de temps partiel :

- Mme ROY Margaux, CE1B et MSC à compter de début décembre.

► ASEM :

- Pas de changement dans l'équipe
- Intervention de deux ASEM en renfort avec les PS tout au long du mois de septembre : Mmes KOUNDA Massara BOUZAAZER Hakima.

Tous les postes d'enseignants détachés du ministère de l'Education Nationale Française ont été pourvus.

3.3. Personnels administratifs, de services, de sécurité, d'entretien et accompagnants

Agents administratifs :

- ▶ Secrétariat : Catherine BORNE
- ▶ Secrétariat : Audrey GOUVENAUX
- ▶ Secrétariat : Kenza LAKCHIRI

Agents de service :

- ▶ Réda ERRASFATOU
- ▶ Mustapha MAZZI
- ▶ Houcine IDMESSAOUD

Responsable BCD :

- ▶ Ghita BENCHEKROUN

Accompagnants d'élèves en situation de handicap :

15 enfants sont accompagnés d'une AESH

Agents de sécurité – prestataire :

- ▶ Mostafa FAHIAMI
- ▶ Redouane NAANAA
- ▶ Ali JANODI
- ▶ Abdellatif KDAH
- ▶ Hassan HACHMA
- ▶ Ameur REZZOUQ
- ▶ Mostafa HETTABI
- ▶ +1 gardien de nuit

Agents d'entretien – prestataire :

- ▶ Fatima BERNICHA
- ▶ Zahra SABKI
- ▶ Afaf EL OUAZZANI

Infirmière – prestataire :

- ▶ Marie OULER

Jardinier – prestataire : Rabat Verdure

- ▶ M. AbdellatifERRAOUDI

3.4. Effectifs et nationalités par niveaux

SECTIONS	FRA+FRM	FRM	MAR	TIERS	TOTAL	MOYENNE/ CLASSE	EVOLUTION /N-1
2 PS	34	28	14	2	50	25	0
3 MS	71	65	10	1	82	27,33	-3
4 GS	83	75	21	0	103	26	-3
4 CP	88	82	23	0	111	27,75	+8
4 CE1	70	65	34	1	105	26,25	-7
4 CE2	79	72	26	1	106	26,5	0
4 CM1	92	85	21	1	114	28,5	+5
4 CM2	90	82	22	2	114	28,5	+4
Total	606 ↘-10	554 ↘-17	171 ↗+23	7 ↘-2	785 ↗+12	27,06 ↗	+12

Comme chaque année la rentrée a été marquée par des départs et des arrivées d'élèves affectés. Les effectifs sont en hausse maîtrisée (11 élèves en plus) : 784 élèves à ce jour contre 773 à cette période l'an passé. La grande majorité des 8 niveaux affiche complet.

La campagne d'inscription a été- marquée par de nombreux refus notamment en maternelle.

Il est à noter que certains élèves de l'école, après avoir quitté l'établissement pour rejoindre une autre structure, sont revenus dans notre établissement, notamment en cycle 3.

L'école accueille 16 élèves à besoins particuliers qui font l'objet d'un PPS (Projet Personnalisé de Suivi) dont 15 bénéficient d'un accompagnement humain (AESH).

Une quarantaine d'élèves bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour asthme, allergie alimentaire, épilepsie et convulsions.

4. DISPOSITIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

4.1. AIDE AUX ELEVES

- En classe : l'enseignant gère au quotidien
- APC et PPRE quand les difficultés sont un peu plus importantes et en nécessitent la mise en place.
- Suivi et accompagnement spécialisé : PAP et PPS avec l'aide de professionnel qui interviennent auprès des élèves
- Deux personnels spécialisés : psychologue scolaire et enseignante référente.
- Une infirmière recrutée et attitrée à l'école par le pôle.

Focus sur les évaluations diagnostiques de début d'année.

Elles permettent aux enseignants de repérer des enfants en difficulté au niveau de certaines compétences ou de remarquer un manque d'acquisition de l'ensemble de la classe. Les enseignants ne convoquent que les parents dont les enfants ont des difficultés. Les CM1 et certaines classes de CM2 ont fait le choix de s'emparer des évaluations nationales proposées par le ministère.

D'une façon globale sur l'école, il s'agit d'orienter l'effort collectif pédagogique vers les compétences qui peuvent poser difficultés à certains élèves.

Projet d'école : les axes de travail en français et en mathématiques liés aux difficultés

Niveaux	Français	Maths
PS-MS		
GS	Langage oral	Résolution de problème
CP	Construire une phrase à l'oral syntaxiquement correcte. Oser prendre la parole devant le groupe et parler suffisamment fort	Résoudre un problème mathématique
CE1	Lecture compréhension Lecture à voix haute	Résolution de problèmes Calcul mental
CE2	Lecture/compréhension Graphisme	Résolution de problèmes Usage des outils de géométrie
CM1	Lecture à voix haute Compréhension de texte Acquérir l'orthographe grammaticale	Mémoriser des faits numériques et des procédures
CM2	Lecture fluence et compréhension Orthographe	Résolution de problème Numération : fractions et décimaux

4.2. PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Ces activités complètent les apprentissages fondamentaux. Ils jalonnent la scolarité de l'élève et répondent aux compétences des programmes que l'élève doit acquérir.

Il s'agit d'un travail d'ensemble qui équilibre les activités au fil des cycles d'apprentissage.

Classe	Activités
<u>PS</u>	Ferme pédagogique Baby percussions Baby Hip Hop
<u>MS</u>	Modelage Zine (à confirmer) Arts du cirque Spectacle Ombres et Lumière Ateliers Ombres et Lumière
<u>GS</u>	ACSM à définir Hip Hop Visite Zoo Rabat
<u>CP</u>	Cirque COLOKOLO ACSM Jardinage Fouad ACSM Spectacle Ombres et Lumière Ateliers Ombres et Lumière Impression livre Ombre et Lumière
<u>CE1</u>	Echecs
<u>CE2</u>	Chorale Zine ACSM (CE2B, C, D) Théâtre CE2A
<u>CM1</u>	Classe transplantée Oukaimeden Comédie musicale Escrime
<u>CM2</u>	Hip Hop (CM2A, B, C) Sophrologie + Art thérapie(CM2D) Omar Touali (CM2A, B, C) Sortie théâtre Classe transplantée Tanger CM2A

4.3. PARCOURS EPS

Le principe est identique en matière d'EPS.

- Exemples

- La natation s'adresse aux élèves de CP-CE1-CE2
- L'escalade s'adresse aux GS et CM1

Activités	Classes
Natation BASE	CP-CE1-CE2
Surf	CE2
Jeux d'opposition USEP	CP
Balle Ovale USEP	CM2
Ferme équestre BASE	MS
Athlétisme USEP	CM2
Danse du monde	GS
Rencontre balle ovale	CM2
Escalade	GS et CM
Cross	Toute l'école
Voile	CE1

4.4. PROJETS FEDERATEURS

De nombreux projets d'envergure ont été organisés l'an passé- (Semaine olympique et paralympique, Renan expo...), laissant parfois peu de place aux projets de classe qui demeureront donc prioritaires cette année.

Certains projets d'ensemble sont en cours d'élaboration et seront présentés au prochain conseil d'école.

Voici ceux qui ont retenu l'attention de l'équipe éducative pour le moment.

1. La lutte contre le harcèlement : à l'instar du programme pHARe

Plusieurs actions issues de l'année 2023-2024 seront prolongées cette année.

- Election des délégués CM1 et CM2 : concerne toute l'école puisqu'ils peuvent intervenir dans les autres classes si besoin. 1^{er} tour semaine du lundi 18 novembre. Prolongement sur un premier conseil des délégués sur le thème des conflits et du harcèlement. Date : mardi 26 novembre à 14.
- Les médiateurs de récréation : les élèves de CM1 se rendent à tour de rôle dans l'une des trois cours pour porter une attention particulière à d'éventuels conflits naissants. Ils proposent leur médiation dans un premier temps et font appel aux enseignants de surveillance si besoin.

- La journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre

Mot d'ordre : « c'est l'affaire de tous » et questionnement autour du « qu'est-ce qui relève du harcèlement, qu'est-ce qui n'en est pas ? »

L'enseignante de CM1D, Mme BENNANI, a défini avec ses élèves ce qu'est le harcèlement et ils ont rédigé une affiche.

Autre exemple : en classe de CP, on a insisté auprès des élèves que ce qui relève du harcèlement est en fait un acte répétitif et non pas une action ponctuelle, à partir de papier froissé qui montre les blessures dans le temps.

Actions en faveur du développement durable : EFE3D (Etablissement Français à l'Etranger en Démarche de Développement Durable)

Il s'agit de dynamiser un secteur qui fait l'objet d'actions diverses selon les niveaux et qui pourraient trouver leur place dans une action d'ensemble. Pour cela, des enseignants référents par cycle ont été choisis de façon à proposer une dimension d'ensemble. Présentation des projets au prochain conseil d'école. On peut déjà citer que les classes de CP vont maintenir « le jardinage » et que la question des déchets retient l'attention.

Journée mondiale de la langue arabe : Comme chaque année l'école se mobilisera pour cette journée qui se déroulera le 18 décembre avec un programme d'actions organisées par les professeurs de langue arabe et l'ensemble de l'équipe avec la participation des associations de parents d'élèves. L'objectif de cette journée est de valoriser la pratique de la langue arabe.

Le traditionnel Cross RENAN : à valider en conseil des maîtres prochainement. L'ensemble des élèves de l'école pourront faire preuve de solidarité en encourageant leurs camarades durant cette épreuve d'endurance qui se déroule par niveau de classe tout au long de la semaine. L'objectif de cette épreuve n'est pas de courir plus vite que l'autre mais de courir longtemps en se fixant un objectif de temps à atteindre. Bien se connaître et gérer son effort sont donc également des apprentissages pour les élèves autour de la préparation de cet événement.

Kermesse : Organisée par les 3 associations de parents d'élèves avec l'appui des équipes de l'école et au bénéfice des projets pédagogiques de la coopérative scolaire pour les élèves, elle pourra être proposée si toutes les conditions sont réunies.

Il est important de préciser qu'une telle manifestation pour une école de près de 800 élèves nécessite la participation du plus grand nombre. Les parents seront donc sollicités prochainement afin d'enclencher ou non cette organisation. Dans le cas d'une trop faible participation des familles, la kermesse ne pourra pas avoir lieu et sera remplacée par un autre temps convivial.

Elle aurait lieu fin juin de façon à proposer un moment festif à toute la communauté et clôturer l'année scolaire. La date reste à définir (vendredi 13 ou vendredi 2 juin).

Compte tenu de la lourdeur de l'organisation d'un événement de cette envergure et des conditions demandées — à savoir un projet porté par les APE avec la participation de l'école et des parents —, les 3 APE se réuniront dans les prochaines semaines afin de statuer sur sa faisabilité.

Classe transplantée :

- Les 4 classes de CM1 passeront une semaine au pied de l'Oukaïmeden pour une semaine de découverte du milieu et d'activités sportives et culturelles. Ce séjour se déroulera du 14 au 18 avril

pour 2 classes et du 21 au 25 pour les deux autres classes. Le coût total pour les familles s'élève à 3000 DH maximum.

Les parents ont donné un avis très largement favorable. Le projet sera finalisé au cours de cette période.

Approbation : à l'unanimité

- Contre : 0
- Abstention :0

- La classe de CM2A se déplacera à Tanger pour une semaine également.

- ▶ à Adventure Lodge à Tanger du 7 au 11 avril 2025
- ▶ C'est une classe scientifique, durant la semaine les élèves vont participer à des ateliers scientifiques sur différents thèmes : les objets volants, la lumière, les énergies renouvelables...
- ▶ Lors de ces ateliers ils vont pouvoir expérimenter, manipuler... tels de vrais scientifiques en herbe !
- ▶ Ils feront également une sortie voile, une randonnée et des visites de musées soit à Tétouan ou Tanger (grotte d'Hercule pour aborder la mythologie...)

Approbation : à l'unanimité

- Contre : 0
- Abstention :0

Il est rappelé que la classe transplantée demande beaucoup d'implication de la part de l'enseignant en amont et en aval, qu'il s'agit d'une grosse responsabilité et d'un choix personnel de l'enseignant.

5. PRESENTATION DES PROJETS D'ACTIONS DES APE POUR 2024/2025

Présentation des différentes actions que les APE proposent de mettre en place au cours de cette année scolaire et qui ont été validées par le conseil des maîtres.

Après proposition des différents projets par les associations, certaines sont reconduits ou mis en place après concertation avec l'équipe pédagogique. Toutes ne peuvent pas être retenues.

Certains projets se déroulent sur le temps scolaire, d'autre hors temps scolaire.

L'APEEF va renouveler son action « Nature et terroir » en MS mais aussi en GS avec l'atelier « Tapenade ». Pour la journée de la langue arabe une présentation de l'instrument « le Qâñûn sera proposée aux CM2. Les enseignants de Maternelle ne souhaitent pas y participer car ce n'est pas adapté aux petits. Il convient de priviliger les plus grands.

Le projet « compost » se fera avec les classes de CP, puis pendant le Ramadan il y aura henné et musique et enfin la kermesse

La PEEP va, comme chaque année, démarrer avec le grand prix du jeune lecteur dont les inscriptions doivent se faire avant le 15 novembre. Viendront ensuite la journée de la langue arabe, la fête de Nôel qui se limitera cette année de la PS au CE1, puis la journée bucco dentaire pour les CE1, la journée du patrimoine, le forum des métiers pour les CM2, le bal des CM2 dans les mêmes conditions que l'an passé

et peut-être la kermesse. En dehors de l'école, le grand prix du jeune photographe, le tournoi d'échecs et le don du sang complèteront les interventions.

L'UCPE organisera, quant à elle, la galette en Maternelle avec la patisserie Serraj.

Une action « comment alerter lors d'un accident » pour sensibiliser les enfants est envisagée.

Pour la journée de la langue arabe, l'hymne et la dictée en arabe seront proposés. Il est demandé aux enseignants de langue arabe que même les élèves d'arabe non arabophones participent à une dictée adaptée à leur niveau.

Cette année, l'UCPE souhaiterait organiser une bourse aux livres participatif. L'argent recolté serait réinvesti à l'école. Viendront ensuite le mini marathon, la bourse aux livres scolaires, le concours de BD du CP au CM2 et la dictée du Maroc.

6. SECURITE, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

6.1. Sécurité : le PPMS fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors du prochain conseil d'école. Il a été déposé sur la plateforme AEFE pour validation.

Dispositifs in situ à préciser en conseil des maîtres dès retour de validation.

4 exercices annuels : 2 « incendie » (1 inopiné), un risques majeurs, un attentat – intrusion. Il s'agit d'acquérir des réflexes pour pallier aux situations d'urgence.

Un premier exercice incendie s'est déroulé le 13/09/2024 : L'évacuation a été rapide et s'est déroulée dans le bon ordre (4'30 minutes en Maternelle, 3'26 minutes en cycle 2 et 3min11s en cycle 3). Réflexes assimilés par l'ensemble des participants

6.2. Travaux

- Petits travaux cours et classes : travaux de plomberie, de serrurerie, de peinture,
- Réparation de bancs et autres petits mobiliers de classe
- Ajout de filtres à tous les lavabos des cours + salle des maîtres
- Installation protections petits portails en maternelle
- Peinture de 6 classes cycle 3
- Peinture façade administration + salle des maîtres
- Retrait bac à sable + engazonnement
- Confection d'une pente entre la cantine et l'entrée des logements de fonction
- Achat de plaques et nouveaux extincteurs
- Travaux de câblage dans 3 classes

Les parents demandent si les filtres mis en place procurent de l'eau potable et si les enfants ont été informés. Il n'y a pas eu de communication officielle. Ces filtres ont été mis en place au cours de l'été suite à une demande qui avait été faite par les délégués des élèves.

Une autre de leurs demandes sera exécutée sous peu, la plantation de 3 arbres fruitiers.

7. TEMPS PERISCOLAIRES ET APE

Les temps de garderies

Ils sont gérés par la PEEP et l'UCPE.

Remerciements à l'ensemble des parents bénévoles des APE pour leur investissement dans l'organisation des garderies, des ateliers périscolaires et dans l'accompagnement qu'ils apportent sur le suivi du service de restauration scolaire.

La répartition des niveaux de classe entre les APE est la suivante : l'UCPE gère PS/MS/GS/CP, la PEEP gère CE1/CE2/CM1/CM2.

Au-delà de 2024/2025, il est demandé à ce qu'une situation stable soit trouvée. Malgré l'importance du service rendu aux familles, le coût financier inhérent à l'accueil des tout petits ainsi que la gestion de leur temps de repas posent difficulté. La question de l'accueil des PS à la restauration scolaire peut être posée.

Les ateliers périscolaires

Les 3 APE concourent à l'accueil des élèves au sein d'ateliers proposés aux familles. Les inscriptions ont été proposées mi-septembre pour un début des activités le 29 septembre dernier.

Restauration scolaire

Rappel historique :

Le directeur rappelle que ce service de restauration a permis de répondre à une demande forte des familles depuis deux ans et qu'il a été mis en place avec des contraintes fortes en termes de locaux, d'accompagnement des élèves et d'installation du prestataire. Ce service fonctionne pour la 3ème année et n'a pas la prétention d'être parfait. Les efforts des uns et des autres sont reconnus compte tenu du contexte de fonctionnement.

Au total, 250 élèves environ sont inscrits à la restauration. Cette année il n'y a eu aucun refus d'inscription ou orientation des familles vers les cantines externalisées par manque de place.

Le titulaire du marché se charge de tout ce qui est en lien avec la préparation, la gestion et la distribution des repas.

L'accès à la cantine et sa surveillance doivent être assurés par l'établissement (collège et lycée) ou par les associations de parents d'élèves (écoles). En effet à la lecture des conventions garderies, il y apparaît que l'école met à disposition les locaux et que la surveillance et la prise en charge des enfants reviennent à la garderie notamment sur le temps de cantine.

L'école ne fournit pas de personnel supplémentaire.

Au vu de la situation actuelle, face à l'impossibilité de recrutement de personne supplémentaire de la part des associations, il est demandé l'aide de parents bénévoles des associations pendant la pause méridienne pour assurer la fluidité du repas des élèves

La question se pose de savoir s'il convient de continuer à accueillir les PS à la cantine car la gestion des tout petits est difficile. Il y a entre 22 et 25 petits.

Les visites de « contrôle qualité » de la cantine peuvent être faites en prévenant le Directeur 24 heures à l'avance selon les modalités suivantes pas : plus de deux parents, présence obligatoire d'un parent élu au CE parmi les deux. Ces visites permettent notamment d'alimenter la réflexion de la commission de restauration scolaire.

C'est la dernière année du prestataire Newrest qui n'envisage pas de se présenter l'an prochain lors du nouvel appel d'offre. Les associations de parents d'élèves vont insister auprès de l'administration pour être conviés au choix du prestataire.

Commission restauration scolaire du 15/10/2024

Constat :

De nombreuses améliorations ont été apportées en 2023-2024.

Trois axes de réflexion retiennent l'attention de la communauté :

- L'organisation des repas et la gestion des groupes d'élèves
- Le respect des normes d'hygiène
- La qualité des repas

Il est demandé par un parent d'élève s'il était possible d'organiser la gestion du temps des élèves de cycle 2 pendant la pause méridienne. L'UCPE répond qu'il y a déjà des jeux de cartes et d'autres jeux qui leur sont proposés.

En maternelle, des séances de coloriage, de lego ou des dessins à la craie sont proposés aux enfants

8. QUESTIONS DIVERSES :

APEEF

Aucune question transmise

UCPE

- En GS il n'y a qu'une ATSEM pour 2 classes (soit un mi-temps par classe), pourquoi cela ? Ne serait-il pas possible d'avoir une ATSEM à temps plein par classe, comme pour les plus petites classes? Les enfants sont encore petits et pas encore 100% autonome pour les toilettes ou autres....

Ce n'est pas prévu à ce jour. La question sera remontée au pôle puisque cette question concerne l'ensemble des écoles.

- Concernant les pourtours de l'école, trottoirs, poubelles, est-ce que l'école envisage des choses?
Notamment du côté arrière sur le chemin des cantines externes.

. L'APEEF qui avait déjà soumis un courrier précédemment aurait obtenu la réalisation de nouveaux trottoirs aux abords de l'école sauf pour l'arrière de l'école

Un courrier sera transmis aux autorités prochainement sur la base de cette question au conseil d'école. Le courrier sera rédigé par l'UCPE et cosigné par les autres représentants

- La mise en place de casiers pour les enfants est-elle possible?

Le coût financier et la gestion au quotidien de ce type de dispositif posent difficulté.

Par ailleurs, il ne semble pas répondre à un réel besoin pour les élèves qui disposent de leurs effets personnels directement dans chacune des classes.

Pour les affaires perdues, elles seront stockées dans des salles fermées qui pourront être ouvertes aux associations pour les prendre en photo.

- Est-ce que la psychologue scolaire fait des interventions dans les classes, par exemple pour sensibiliser les enfants sur le harcèlement ou d'autre sujet?

La psychologue scolaire intervient prioritairement en observation en classe dans le cadre de la détection d'élèves en difficulté. Elle reçoit les familles si la situation l'exige et peut, avec accord des parents, s'entretenir de façon individuelle avec un enfant.

Ce thème fait l'objet d'une attention toute particulière de l'équipe pédagogique. Le sujet est travaillé en classe en fonction de l'âge des élèves notamment à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre mais aussi lorsque les situations de classe l'exigent. Les délégués des classes ont travaillé sur ce sujet l'an passé et les travaux se poursuivront cette année. La prévention et l'idée que ce sujet est l'affaire de tous prévalent. La psychologue scolaire n'a donc pas plus vocation que chacun d'entre nous à l'évoquer. Elle peut en revanche intervenir lorsque la situation a été jugée suffisamment douloureuse pour l'enfant.

Quelques situations ont été gérées depuis le début de l'année et ont été traitées très rapidement afin d'éviter qu'elles ne perdurent et posent difficultés.

PEEP

Ci-dessous les questions posées par les parents :

- Est ce qu'il est prévu d'avoir des profs d'anglais dédiés un jour ?

Ce n'est pas prévu à ce jour, dans les programmes de l'école élémentaire, c'est l'enseignant qui est responsable de l'enseignement de l'anglais au regard des programmes qui réclament un taux horaires de 1 h 30 hebdomadaire.

Certaines actions complémentaires peuvent être mise en place au sein d'un niveau ou d'un cycle de façon à dynamiser l'apprentissage.

L'anglais est évalué, se référer à la case « langue étrangère ».

2. Peut-on envisager des paniers repas pendant le mois de Ramadan ?

Non ce n'est pas possible mais Newrest proposera d'accueillir davantage d'enfants à la cantine comme d'habitude (une vingtaine l'an passé)

3. Pourriez-vous nous donner plus de détails sur le programme scolaire de moyenne section et sur les acquis attendus d'ici la fin de l'année ?

Les programmes de la MS sont ceux du bulletin officiel sur lequel les enseignants se basent pour évaluer les enfants.

Les acquis sont évalués plusieurs fois au cours de l'école maternelle avec des attentes différentes.

Les programmes ont été présentés lors des réunions de rentrée.

4. Comment se fait l'évaluation des acquis des élèves ? Quelles sont les méthodes utilisées pour détecter les retards ou les avancées ?

Evaluations diagnostiques de début d'année puis suivi au quotidien en classe avec aide aux élèves, différenciation des apprentissages, Activités Pédagogiques Complémentaires (hors de la classe au moins une heure par semaine sur une compétence précise), aides extérieures si besoin avec équipe éducative si la situation l'exige.

Les compétences sont évaluées par niveau.

Cycle 1 particulier avec des compétences à évaluer tout au long du cycle au rythme d'évolution des élèves.

Bilan bi-annuel, fin janvier et fin juin pour tous les niveaux.

Evaluations diagnostiques explicitées au cours de ce conseil.

5. Y a-t-il une communication régulière avec les parents concernant l'évolution des enfants ? Si oui, à quelle fréquence ces informations sont-elles partagées afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires ?

Tout au long de l'année lorsque la situation le réclame.

Livret d'évaluation deux fois par an pour rendre compte de la vision d'ensemble mais c'est bien au quotidien que les parents sont alertés.

6. Quand pourrons-nous recevoir le planning hebdomadaire, même s'il est provisoire ? Cela nous permettrait de discuter avec notre enfant de ce qui l'attend le lendemain et de faire le point sur sa journée.

Selon le souhait des enseignants, l'emploi du temps est distribué en début d'année lors de la réunion de rentrée ou à la demande. Les activités particulières comme l'EPS ou les sorties sont toujours annoncées.

Par ailleurs, les emplois du temps sont modulables à l'école élémentaire dont les taux horaires sont annualisés.

7. Qui est responsable des activités physiques à l'école ? Quelles sont les activités proposées et leur fréquence ?

L'équipe enseignante du niveau en concordance avec le parcours santé en EPS sur l'ensemble de la scolarité (natation au C2, répartition sur la scolarité, escalade en GS et CM1).
Des intervenants spécialisés dans les activités à risques peuvent être sollicités.

8. Quelle importance est accordée à l'apprentissage de l'anglais en moyenne section ? Qui enseigne cette matière et comment est-elle intégrée dans le programme ?

L'enseignant en est responsable selon les programmes de l'école maternelle.

Il s'agit davantage d'une ouverture aux sonorités des langues et à la culture.

9. Nous souhaitons évoquer l'importance d'améliorer la qualité de la cantine ainsi que son infrastructure. Quelles mesures pourraient être prises pour ne plus dépendre de prestataires externes ?

Le pôle n'est pas en mesure de prendre en charge la restauration scolaire qui ne peut que passer par un prestataire. Les associations de parents d'élèves s'occupent des élèves durant la pause méridienne. C'est la seule solution pour que perdure ce service aux familles sans en alourdir substantiellement le coût.

10. Dans un raisonnement de nivellation par le haut, nous souhaitons différencier dès la MS les arabisants et non arabisants, par exemple en regroupant des classes, pour bénéficier de professeurs et cours dédiés aux uns comme aux autres. Sans tirer le niveau vers le bas.

Des groupes de niveaux seront mis en œuvre prochainement sur le temps de l'après-midi du CE1 au CM2 dans le cadre de l'installation future de la section internationale. Il n'est pas judicieux d'en faire de même pour les élèves de la MS au CP qui bénéficient de 3 h d'enseignement en langue arabe et non 5 h. L'objectif est justement de limiter les écarts de niveau entre les élèves en travaillant dès le plus jeune âge avec deux enseignants par classe, dont l'un travaille plus spécifiquement avec les élèves qui ont besoin d'une attention plus particulière dans ce domaine d'apprentissage. En Maternelle le travail est surtout accentué sur la phonologie.

Le fossé entre primaire et secondaire est énorme, la section internationale permettra de le combler avec des apprentissages plus adaptés.

Le problème que soulève un enseignant d'arabe c'est que l'enseignement de l'arabe au sein de nos établissements est plus celui d'une langue étrangère que d'une langue maternelle d'où la difficulté.

11. Est-ce possible d'ajouter 10 à 15mn à la pause méridienne pour éviter une course inutile contre la montre entre 12h15 et reprendre à 14h : intervalles pour les enfants qui rentrent chez eux et pas de différence notable pour ceux qui restent à la cantine/garderie.

La demande de réduire la pause méridienne a été faite pour et par le cycle 1 car c'était trop long pour les plus petits. Les horaires décalés entre les différents cycles ont posé difficulté aux parents donc ils ont été homogénéisés et le resteront.

12. Il faut décaler svp la piscine soit en septembre soit au printemps pour éviter les bronchites à répétition de nos enfants.

Le planning de l'occupation de la piscine dépend d'une organisation au sein du pôle dans son ensemble, il n'est donc pas possible de privilégier un établissement plus qu'un autre. Nos classes vont aussi à la piscine en période 4 de l'année (CP en mai et en juin).

Si les parents respectent les consignes donnés par les enseignants concernant les bonnets, les vestes, cela ne devrait poser aucun problème.



13. Est ce qu'il y a moyen de demander aux maîtresses et maîtres de faire plus d'événements pour les enfants ? Ma fille est en ms et était triste de ne pas avoir fêté Halloween comme ses copines qui fréquentent d'autres écoles. Je trouve ça triste qu'à Renan en terme d'activités et d'événements surtout pour les petits sont presque inexistant !

Certaines activités pédagogiques se font sur la base d'événements marquants de l'année. La plus-value pédagogique y est une condition évidente. L'école n'a pas vocation à organiser des festivités pour elles-mêmes et se concentre sur les apprentissages fondamentaux au regard des programmes de l'école française.

En revanche, en MS, des activités d'apprentissage ont été proposées aux élèves sur le thème d'Halloween qui n'est alors qu'un prétexte à l'acquisition de compétences.

Il est important de communiquer avec les enseignants de maternelle qui sont très accessibles (ouverture aux parents deux fois par jour)

14. Et aussi l'état de l'école la saleté partout.

Surprenant de lire que de la « saleté partout » caractérise l'école...

Les trois agents de services entretiennent l'école, les locaux et la cour chaque jour et les trois agents d'entretien s'occupent des sanitaires et des extérieurs. Cette question s'adresse surtout pour les extérieurs et les abords de l'école qui ne sont pas de notre ressort.

Un courrier sur le sujet sera adressé aux autorités.

Fin du conseil d'école : 19H30

Secrétaires de séance : UCPE

C. BORNE



O.GUILLOCHAIN, directeur

PEEP

APEEF